

Atlas de la biodiversité communale

Lauréat des villages (moins de 2000 hab.) 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Saint-Privat-de-Vallongue

Services de la collectivité associés : Secrétariat ; Service technique ; l'école primaire

Budget : 41 000 € sur deux ans.

Partenaires financiers : Parc national des Cévennes ; Agence française pour la biodiversité

(AFB) **Partenaires techniques :** Parc national des Cévennes ; Département de la Lozère (48) ; Fédération de pêche ; Fédération de chasse ; réseau associatif (Office pour les insectes et leur environnement, Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement...)

Date de début du projet : 01/01/2017

Date de fin : 2019 (avec prolongements via un plan d'action)



OBJECTIFS

Retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'AFB, cette démarche collective a pour objectif d'amener les habitants à s'approprier, préserver et valoriser la biodiversité de leur territoire. Au-delà de l'acquisition et du partage des connaissances, l'enjeu est que chacun devienne acteur de la préservation de la biodiversité au quotidien. Ainsi, la gouvernance est assurée par un comité de suivi composé d'élus, d'enseignants, d'agriculteurs, d'associations et de partenaires techniques.

Des documents cartographiques (occupation du sol, Trame verte et bleue, synthèse des enjeux écologiques) et un plan d'action communal serviront d'outils à cet engagement collectif et individuel.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Ce projet commencé en janvier 2017 comprend jusqu'en 2019 :

- la mise en place d'une gouvernance locale (comité de suivi) ;
- l'acquisition de connaissances et sensibilisation ;
- 7 inventaires participatifs, 4 inventaires experts et 6 animations grand public ;
- des animations scolaires (réalisation d'un coin nature, de protocoles de sciences participatives, pose de nichoirs sur l'ENS...) et dotation d'appareils photos pour l'école ;
- un inventaire photographique alimentant une base de données communale d'images naturalistes ;
- la réalisation d'un diaporama projeté sur grand écran lors des marchés, événements et au village de vacances ;
- un projet d'exposition photos ;
- un projet d'aménagements en faveur de la biodiversité au sein de l'espace sensible avec le département de la Lozère.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Aujourd'hui, on constate déjà une amélioration de la connaissance. En 2017, le nombre d'espèces connues sur la commune a augmenté de 105 pour la faune (soit + 70 %) et 158 pour la flore (soit + 57 %). Mais les impacts principaux découleront en particulier du plan d'action qui sera défini au cours des 18 mois à venir.

Coordonnées

Saint-Privat-de-Vallongue

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Gérard ROUQUETTE, Maire de la ville

mairiestprivat@yahoo.fr

09 67 56 51 13